

A3-108-FR

Motion

Proposer: Kuba Walczak (JUSO Stadt Bern)

Title: **A3-108-FR to A1: Inégalités de richesse : terreau du fascisme**

Motion text

From line 112 to 123:

compensatoires occultent l'inégalité de la répartition capitaliste des ressources. Ces acquis ont été obtenus de haute lutte dans la rue ~~et ne sont pas des conséquences logiques de la politique néolibérale. La démocratie institutionnelle a sous le capitalisme la fonction de permettre à la majorité des travailleuse-eurs disposant de la nationalité suisse et n'étant pas placés-es sous l'autorité d'un-e tutrice-eur ou curatrice-eur d'exercer une participation limitée dans certains domaines (politiques) pour éviter qu'elles et ils soient tentés-es de remettre en question le système dans son ensemble~~^[15]. De telles concessions protègent ainsi la position dominante des capitalistes. Ces réformes ne stabilisent donc même pas la répartition inégale des richesses mais se contentent de réduire la progression des inégalités et stabiliser le système capitaliste, contre la volonté de la classe dominante et l'hégémonie néolibérale et ne sont en aucun cas à voir comme les conséquences logiques d'une démocratie bourgeoise et capitaliste. Cette dernière a en effet pour fonction d'accorder à une partie suffisamment importante des travailleurs une participation limitée dans certains domaines politiques afin de les détourner de la volonté de remettre en question le système dans son ensemble et s'y opposer globalement^[13]. Des concessions individuelles permettent ainsi de protéger la suprématie des capitalistes et ne font qu'atténuer légèrement l'exploitation des travailleurs et la croissance des inégalités afin de pouvoir les maintenir dans leur ensemble.

Reason

L'expression de "conséquences logiques de la politique néolibérale" n'a aucun sens dans ce contexte, d'autant plus que les acquis sociaux ne sont bien sûr pas une de ces conséquences. Il faudrait plutôt souligner l'opposition entre cette politique et la démocratie bourgeoise. De même, la définition de la partie de la population devrait être réécrite comme dans l'amendement A3-109, mais en ajoutant que cette partie doit être suffisamment importante pour obtenir un consensus afin que cette théorie puisse être correctement abordée. La modification de la motion A3-111, qui consiste à supprimer les parenthèses, est également intégrée. Enfin, la formulation de la dernière phrase prête également à confusion ; il serait plus approprié de faire directement référence à la partie précédente, qui souligne aussi à la fin l'objectif de ces soi-disant concessions. En effet, il ne s'agit pas d'améliorations réelles mais surtout d'une atténuation de la mauvaise situation afin de pouvoir la conserver sans avoir à faire face à trop de résistances.